

**Michel LASSAGNE**  
Architecte

et

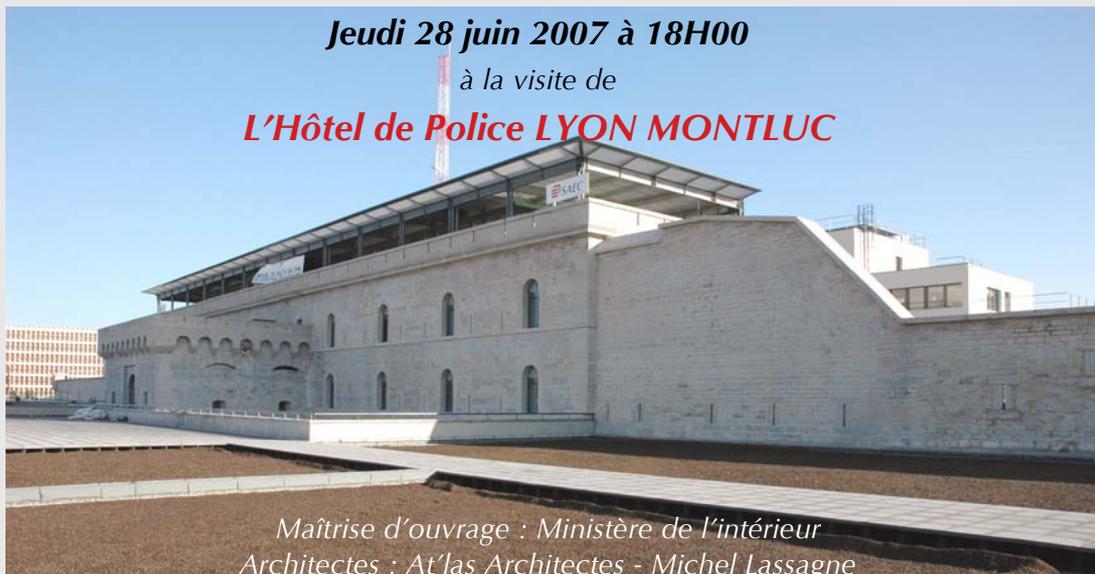
**Michel JARLETON**  
Président Unifa Rhône-Alpes

vous invitent

**Jeudi 28 juin 2007 à 18H00**

à la visite de

**L'Hôtel de Police LYON MONTLUC**



*Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'intérieur  
Architectes : At'las Architectes - Michel Lassagne*

## Partenaires de la rencontre

- CLIM +
- ISOROY
- LEGRAND
- SCHLÜTER SYSTEMS
- SIKKENS
- TECHNAL
- VISOREX

## Les rencontres du Club Prescrire de l'Unifa

Pour dialoguer avec des interlocuteurs spécialisés et réactifs, industriels du bâtiment, et partager un moment de convivialité.

Pour répondre à vos besoins en matière de connaissance des produits, des contraintes, de la mise en œuvre et des coûts des solutions préconisées.

« La construction de l'Hôtel de Police LYON MONTLUC est un projet important qui comporte de nombreux enjeux, notamment symboliques et fonctionnels.

La volonté clairement affichée de conserver et de réhabiliter les vestiges les plus significatifs de Fort Montluc témoigne d'une démarche qualitative respectueuse de la mémoire du site.

Notre intervention entend porter le sceau d'une certaine sobriété en rapport avec la rigueur militaire de la composition existante tout en instillant la note de modernité qui signera son actualité.

Elle vise à la mise en valeur du site et à l'affirmation de la primauté visuelle du Fort, par la restitution, des proportions des façades conservées et par l'élaboration d'un épannelage dégressif des greffes architecturales. » *Michel Lassagne, architecte (note architecturale en page suivante)*

## Votre programme ...

- 18H00 Accueil aux Bureaux de chantier - rue Jeanne Hachette  
18H15 Visite du site accompagnée par M. Michel LASSAGNE, architecte  
19H30 Débat avec les architectes, Informations Unifa Rhône-Alpes  
Actualités et nouveautés produits avec les partenaires du Club Prescrire  
Cocktail dînatoire autour des espaces d'exposition des partenaires, mise en avant des nouveautés, documentations, échantillons ...

Inscription et plan d'accès en page suivante.

## DESCRIPTIF DU PROJET

### Note Architecturale

Le **parti pris de symétrie** du projet s'accorde avec la morphologie régulière de la Caserne et avec la notion d'ordre inhérente à la nature du programme. Les constructions neuves, majoritairement situées à l'intérieur du mur d'escarpe, s'organisent selon le **principe du "peigne"** et combinent :

- **Un corps de bâtiment parallèle à la Caserne** à laquelle il se connecte par des passerelles vitrées.
- **Quatre avancées perpendiculaires au bâtiment précédent** et également réparties sur sa longueur.

Leur hauteur décroît à mesure que l'on s'éloigne de l'axe central de composition. Ce dispositif permet d'une part de créer des profondeurs, et d'autre part d'éviter une frontalité bâtie susceptible d'altérer la lecture du mur d'escarpe.

**Une salle de conférences sur pilotis** située sur l'axe de symétrie de la Caserne et dont la fonction et la position singulières justifient le traitement formel particulier.

**Devant la Caserne**, le long du futur tracé de la rue Mouton-Duvernet, le projet n'occupe, conformément aux prescriptions architecturales, qu'un **seul niveau en avant-corps** jusqu'au droit du Pavillon existant.

La minéralité des façades et l'étroitesse de leurs ouvertures constituent un contrepoint en mode mineur du mur d'escarpe.

La plate-forme ainsi définie retrouve le **niveau d'accès historique de la Caserne** et sert d'assise à la nouvelle **Cour d'Honneur**. Seul le poste de garde déroge à l'alignement général pour favoriser le contrôle des accès et constituer le **signal nécessaire à l'identification publique** de l'entrée du site.

Au niveau de **l'expression architecturale**, la valeur patrimoniale des bâtiments conservés nous a conduit à l'adoption, pour les constructions neuves, d'un **vocabulaire simple qui dialogue** plutôt qu'il ne rivalise avec la bâti existant.

Le **système constructif** conjugue principalement une **trame poteau – poutre en béton** avec des façades marquées par des bandes vitrées continues.

**La Caserne bénéficie d'une surélévation** traitée en façade légère vitrée et en toiture métallique pour minimiser les surcharges.

Les **espaces verts** se répartissent principalement à la périphérie du projet pour créer des espaces paysagers de transition avec les divers aménagements publics programmés ou avec les vestiges de Fort Montluc.

La Cour d'Honneur et l'Esplanade Est se trouvent également agrémentées de terrasses plantées.

La **mise en lumière** du bâtiment a fait l'objet d'une étude spécifique. Elle se fonde sur une volonté d'**exalter la valeur patrimoniale** du site par une mise en évidence des parois du fort ancien avec une **lumière blanche chaude** largement dispensée. Les parties neuves les plus caractéristiques (surélévation de la caserne, coursives,...) seront quant à elles **soulignées graphiquement** par une **lumière bleue** aux accents contemporains.

**L'intégration des contraintes fonctionnelles et sécuritaires** du programme a constitué la préoccupation première de l'équipe de Maîtrise d'œuvre. **Elle a conditionné la génération des formes et fixé la répartition des entités.**

Le projet s'organise suivant un principe fonctionnel qui **hiérarchise** les services selon leur **degré d'accessibilité**. Le principe du "peigne" permet de **distinguer spatialement chaque entité** fonctionnelle et de la doter de l'autonomie et des connections nécessaires par une disposition adéquate des circulations verticales (**liaisons sélectives avec les parkings...**).

La majorité des services (notamment DRST, DRRG) sont implantés sur un seul niveau pour en optimiser l'activité, faciliter les échanges et assurer leur cohérence et leur confidentialité.



## BULLETIN RÉPONSE

A retourner par fax au 01 40 26 04 05 avant le 25 juin 2007

**Limitée à 40 personnes - Inscription préalable requise**

***Votre inscription implique votre participation à l'ensemble de la rencontre, merci***

Nom, Prénom : .....

Société / Agence : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail\* : .....

**\*votre adresse mail nous permettra de vous confirmer votre inscription**

Architecte     Economiste     Maître d'ouvrage     Autre :

**Participera à la rencontre du 28/06/2007 :**  Oui     Non

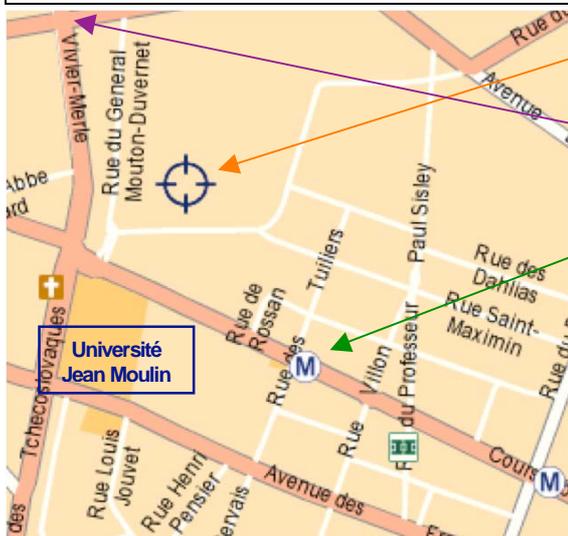
Sera accompagné de : .....

### ***Les partenaires industriels de la rencontre***



<b>CLIM+</b>	Réseau national dédié aux professionnels, spécialisé en chauffage- climatisation, pompes à chaleur, solaire, traitement de l'air, accessoires et service
<b>ISOROY</b>	Fabrication de panneaux à base de bois
<b>LEGRAND</b>	Fabricant de produits et systèmes pour installations électriques, et réseaux d'information
<b>SCHLÜTER SYSTEMS</b>	Fabricant de profilés et accessoires pour le carrelage, nattes de désolidarisation, d'étanchéité et de drainage
<b>SIKKENS</b>	Sikkens, marque internationale du groupe AKZO NOBEL, fabrique et distribue une large gamme de peintures professionnelles pour le bâtiment.
<b>TECHNAL</b>	Menuiseries et façades aluminium
<b>VISOREX</b>	Fabricant de boîtes aux lettres personnalisables décoratives ou standards, bois, acier

### ***Points de rencontre***



**Visite à 18h : Hôtel de Police de LYON-MONTLUC**  
Rue Jeanne Hachette - 69003 Lyon

**Débat & Cocktail à 19h30 : "Park and Suites Part-Dieu"**  
11 Boulevard Vivier Merle - 69003 Lyon

**Accès :** Métro (D) Sans-Souci

**Stationnement :** Parking de l'Hôtel de Police

**Fléchage :** Sur place suivre le fléchage  
Club Prescrire - Unsa

### ***Renseignements***

Virginie COUSSENS, Chargée de communication  
Club Prescrire - 01 40 26 04 04 ou 06 23 18 50 85